



SALAIRES ET EMPLOIS : LE COMPTE N'Y EST PAS !

Les dernières NAO du 17 novembre ont démontré, une nouvelle fois, le mépris de nos dirigeants pour les cheminots. Les mesures annoncées ne répondent pas aux exigences d'augmentation générale des salaires. Les agents des métiers de l'Exploitation, en première ligne durant la crise Covid, accusent aujourd'hui une direction hors-sol.

Inlassablement, les cheminots continuent de lutter pour exiger de meilleures conditions de travail, qui passent par la couverture des postes non tenus, des emplois supplémentaires et la réinternalisation des missions. Si les actions permettent de faire reculer la Direction, il faut convaincre les usagers que l'ouverture à la concurrence n'est pas la solution car elle vise à mettre en place le dumping social, contraire aux exigences d'un véritable service public SNCF répondant aux besoins des populations.

Reconnaître la technicité de nos métiers

Les cheminots souhaitent plus de reconnaissance des qualifications et de meilleurs salaires. Dans ce cadre, la Direction a des possibilités de négociation en local, pour augmenter la prime de travail de 20 %. Rappelons que la prime de travail est le fruit de luttes pour la reconnaissance de la pénibilité spécifique de nos métiers Exploitation. Aiguilleurs, régulateurs, agents de formation des trains, agents d'escalaire dans les gares, agents commerciaux Voyageurs, agents du Fret..., tant de métiers indispensables au bon fonctionnement de la production ferroviaire et du chemin de fer. La dernière revalorisation de cette prime date de... 2011 !

En attendant la réouverture des négociations et de mettre fin aux années de gel des salaires, il faut lutter en local, au plus près des besoins des cheminots ! Ensemble, arrêtons de subir les sous-effectifs, les fermetures de gares, de points de vente et de boutiques ; le manque de moyens matériels et financiers et le déficit, voire l'absence, de formation.

La lutte paie !

Des victoires locales ont été obtenues sur certains établissements grâce à la mobilisation des cheminots, sous l'impulsion de la CGT. Ainsi, sur l'établissement Services Transilien des lignes N et U, après une bataille locale, l'établissement a accepté de procéder à une augmentation de 20 % de la prime de travail pour quatre mois (de septembre à décembre 2021) pour l'ensemble des agents commerciaux Gares, équipes mobiles et Pivif (information voyageurs) des qualifications B et C de cet établissement.

Il s'agit là d'une avancée obtenue par la CGT à mettre à l'actif des luttes mais qui ne remplacera jamais la nécessaire et juste augmentation des salaires à laquelle tous les cheminots ont droit. Ensemble, créons les conditions de l'obtenir pour tous, dans l'optique de faire pression sur les directions et de les faire se mettre autour de la table des négociations salariales !

**Pour l'augmentation de la prime de travail et des salaires,
dans nos gares, sur nos postes et sur nos chantiers,
restons mobilisés !**

